

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

## MERCREDI 04 JUILLET 2018

### 1) Tarif de location de la salle des fêtes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes comme indiqué dans le tableau ci-dessous à 8 voix pour et 2 contre. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur dès le contrôle de légalité effectué.

	Location pour le week-end (samedi et dimanche)
Habitants de Villars	140 €
Hors commune	220 €
Associations communales	3 locations gratuites par an - au-delà 80 €
Associations hors commune	220 €
Forfait chauffage (01/10 au 31/03)	60 € (pour tous types de locataires)
Caution	150 €

### 2) Point sur les travaux de voirie

Monsieur le Maire indique que le programme de goudronnage a été réalisé comme prévu. Il reste les chemins en calcaire à niveler et des fossés à reprofiler.

### 3) Point sur le projet de Chautabry

La rencontre prévue au début de ce mois a été reportée à la mi-juillet. La mise en sécurité du bâtiment a été réalisée à la demande de l'EPF.

### 4) Participation aux manifestations de l'été (14/07 – 15/08 – 15 et 16/09)

#### a) 14 juillet

Le défilé est prévu à partir de 17h30 avec un départ de la Salle des Fêtes puis le service du vin d'honneur par le foyer rural et 4 conseillers municipaux qui ont confirmé leur présence.

Devant les difficultés de mobilisation des élus pour la fête nationale, Monsieur le Maire propose de voter pour l'abandon de ce défilé. Il est décidé d'annuler le défilé à partir de 2019, 6 voix pour et 4 contre.

#### b) 15 août – Villars en Fête

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la prise en charge de l'apéritif offert aux personnes présentes lors de la fête.

#### c) 15 et 16 septembre

Il s'agit du week-end du lancement du sentier d'interprétation. Le samedi, il sera proposé de découvrir le circuit des vigneronniers qui sera suivi d'un repas champêtre et le dimanche les participants pourront découvrir le circuit de la Nature en héritage. Madame Liane GAUCHER, en charge de la manifestation demande l'implication des conseillers ainsi que la possibilité de financement des apéritifs servis les deux jours par le budget communal. Avis favorable du conseil.

### 5) Questions diverses

Néant

Le Maire,  
Fabrice BARUSSEAU